



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La gestion des déchets d'amiante en Occitanie



Des principes à connaître, des règles à appliquer avec rigueur

L'amiante, présent dans de nombreux produits et matériaux de construction, est dangereux pour les humains: c'est un cancérogène avéré.

Toute opération sur les matériaux et produits contenant de l'amiante peut libérer des fibres, par exemple lors de retraits, de démolitions, de simples manipulations ou de transports.

Il est interdit de réutiliser les matériaux et produits contenant de l'amiante.

Le retrait d'amiante par un professionnel nécessite le recours à une entreprise certifiée pour le traitement de l'amiante (voir dernière page).

Les déchets d'amiante doivent être éliminés dans une filière adaptée selon leur état:

- a. Lorsqu'ils sont liés à des matériaux inertes qui ont conservé leur intégrité (plaques ondulées, éléments de bardage, canalisations...), ils peuvent être éliminés dans des installations

de stockage de déchets non dangereux disposant d'alvéoles spécifiques amiante.

- b. Les déchets d'amiante libre (flocages, débris, équipements de protection individuelle (EPI) ...) doivent être stockés dans des installations dédiées aux déchets dangereux.

- c. Des centres de transit et regroupement peuvent accueillir les déchets d'amiante avant élimination.

- d. Quelques déchèteries sont susceptibles d'accepter les déchets d'amiante lié. Rapprochez-vous de votre collectivité.

Avant transport, les déchets d'amiante doivent être conditionnés dans des emballages appropriés et fermés pour éviter toute dispersion de fibres.

Avant de se déplacer, contacter le site pour connaître les modalités de dépôts et réaliser les démarches préalables.

Sites accueillant les déchets d'amiante en Occitanie



1	Recydis / Paprec Sud-Ouest	Zac des Grands Camps, 46 090 Mercues	05 65 35 30 61
2	Déchets Service 12	ZA La Glèbe , 12 200 Savignac	05 65 81 16 49 contact@ds12.fr
3	Segala TP Puechoultres & fils	59, rue Marengo, 12 160 Baraqueville	05 65 69 02 71
4	Braley Rouergue Loca Benne	ZA Les Calsades, 12 340 Bozouls	05 65 44 93 24 onet@bralet-france.com
5	Société Méditerranéenne de Nettoyement (SMN)	route Trois Relais, 12 100 Millau	05 65 61 09 80
6	Chimirec Massif central	ZAE du Causse d'Ouge, 48 000 Mende	04 66 32 07 27
7	Paprec Sud-Ouest 31	11, chemin des Pierres, 31 150 Bruguières	05 61 35 10 89

8	Triadis Services	27, avenue Léon Jouhaux, 31 140 Saint-Alban	Particuliers : 05 34 27 05 80 Pro. : 05 34 27 05 88 — 05 34 27 66 54
9	Coved Lavour	Les Brugues, 81 500 Lavour	05 63 41 83 02
10	Occitanis pas de particulier sur ce site	3412, route de Sieurac, 81 300 Graulhet	05 63 42 35 36
11	Albi Remblais Recyclés	Les Fargues, 81 120 Denat	05 63 55 64 80
12	Entreprise Lopez	D35, 34 260 La Tour-sur-Orb	04 67 95 06 34 — 06 08 22 57 23
13	Valorisation Matériaux Inertes Travaux Publics (VMI TP)	RD153, 34 700 Lodève	04 67 44 30 03 contact@rouviertp.fr
14	Remondis Sud France	rue Embosque, 34 770 Gigan	04 67 74 68 81
15	Sevia	ZI Corata, 30 252 Sommieres	06 12 96 95 93
16	Suez RR IWS Minéraux pas de particulier sur ce site	route de Saint-Gilles, 30 127 Bellegarde	04 66 01 13 83 04 66 01 13 84
17	Chimirec Socodeli	275, avenue Pierre & Marie Cu- rie, 30 300 Beaucaire	04 66 81 39 55 chimirec-socodeli- beaucaire@chimirec.fr
18	Pyrénées Services Industrie (PSI)	Pôle Environnement, 65 300 Lannemezan	05 62 98 35 41
19	Corudo	4, rue des Ateliers, ZI de Naudon, 31 390 Carbonne	05 61 97 67 37 accueil@corudo.fr
20	Saica Natur Sud	ZI du Couserans, 09 190 Lorp-Sentaraille	05 61 04 44 45
21	Ariège Déchets – Paprec	ZI du Moulin d'Enfour, 09 600 Laroque d'Olmes	06 32 58 44 79 accueil@ariege-dechets.com
22	Chimirec Socodeli	11, rue Nicolas Cugnot, ZI l'Estagnol, 11 000 Carcassonne	04 68 72 50 61
23	Valoridec	lieu-dit Moulin de Cassagnes, 11 700 Castelnau-d'Aude	04 68 11 41 71 commercial@valoridec.com
24	Triadis Services	impasse René Gomez, 34 500 Villeneuve-lès-Béziers	04 67 76 13 20
25	El Fourat Environnement	lieu-dit Lo Pilo Nord, 66 530 Clairac	09 88 28 22 35

IMPORTANT

Avant de vous déplacer sur un site, il vous appartient de prendre contact avec l'entreprise que vous aurez sélectionnée afin de connaître les modalités de dépôt et réaliser les démarches préalables.

Rappel des textes généraux

Interdiction de l'amiante

Décret n°96-1133 du 24 décembre 1996.

Protection de la population

Lutte contre la présence d'amiante: articles L.1334-17 du code de la santé publique.

Exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis: articles R.1334-14 à R.1334-29 du code de la santé publique.

Protection des travailleurs

Articles R.4412-94 à R.4412-148 du code du travail.

Gestion des déchets

Prévention et gestion des déchets - titre IV du livre V du code de l'environnement: articles R.541-7 à R.541-11-1, articles R.541-42 à R.541-48, articles R.541-76 à R.541-79

Transports

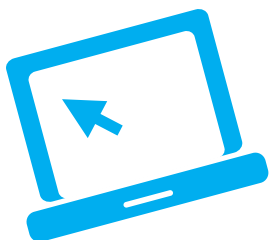
Transport des déchets : article R.541-49 à R.541-61 du code de l'environnement.

Règlement relatif au transport de marchandises dangereuses par la route (règlement ADR).

SANCTIONS

Article L.541-46 du code de l'environnement : « Le fait d'abandonner des déchets est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000€ d'amende. »

Article L.173-1 du code de l'environnement: « Le fait d'exploiter une installation sans disposer des autorisations est puni d'un an d'emprisonnement et de 75 000€ d'amende. »



Consulter la liste des entreprises certifiées
AFNOR, GLOBAL, QUALIBAT, procédant
au retrait de l'amiante

<https://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques-pour-la-sante-au-travail/article/amiante#Entreprises-certifiees-procedant-au-retrait-ou-a-l-encapsulation-de-nbsp>



Contacts

Pour une première orientation

ORDECO

ordeco@ordeco.org
05 61 39 12 75

Pour les installations de transit et de stockage

DREAL Occitanie

Direction des Risques Industriels
dri.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
05 62 30 27 14

Pour les transports

DREAL Occitanie

Contrôle des transports terrestres
dtro.dt.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
05 61 58 64 29

Pour la santé et la sécurité au travail

DIRECCTE Occitanie

Service Pôle T
oc.polet@direccte.gouv.fr
05 67 73 63 80